

Image not found or type unknown



Remboursement suite à accident voiture

Par **argeliers**, le **30/03/2009** à **23:32**

Mon véhicule a été accidenté par le garagiste après un essai fonctionnel sur route.
L'assurance du garage prend en charge l'indemnisation de mon véhicule (déclaré épave).
l'expert a décidé d'un montant de remboursement, or ce montant m'est remboursé hors taxe.
Est ce normal ?